

C.A.P. Pâtisserie

Ecole Nationale Supérieure de la Pâtisserie

Durée 10 mois

Session Août 2012

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

M. Mme. Mlle.

Nom : _____

Nom de jeune fille : _____

Prénoms : _____

Nationalité : _____

Date de naissance : _____

Situation maritale : _____

Situation professionnelle : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Pays : _____

Tél. Domicile : _____

Tél. Portable : _____

Adresse Email : _____

N° carte d'identité / passeport : _____

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom - Prénom : _____

Téléphones : _____

Email : _____

Adresse : _____

Lien de parenté : _____

Collez votre
photo ici

**Merci de renvoyer ce
formulaire à :**

E.N.S.P.
Château de Montbarnier
43 200 Yssingeaux
France
OU

Par Fax :
(+33)4 71 65 53 68
OU

Par Email :
contact@ensp-adf.com

En cas de problème :
(+33)4 71 65 72 50

PARCOURS ACADEMIQUE

Ecoles - Universités	Diplômes – Brevets – Certificats	Dates

EXPERIENCES PROFESSIONELLES

Entreprises	Secteurs	Lieux	Postes	Dates

MODE DE FINANCEMENT				
<input type="checkbox"/> Financement personnel	<input type="checkbox"/> Conseil Régional			
<input type="checkbox"/> Pôle Emploi				
<input type="checkbox"/> FONGECIF	<input type="checkbox"/> Autre organisme :			

COUT DE LA FORMATION	
Ce tarif comprend :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les coûts pédagogiques ▪ Les cours et documentation technique ▪ Les matières premières d'œuvre ▪ Le matériel : mallette pâtisseries professionnelle indispensable pour les cours de pratique ▪ Les équipements nécessaires aux réalisations ▪ Deux vestes professionnelles, des toques et des tabliers jetables 	
Ce tarif ne comprend pas :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les frais de dossier (45€) non remboursables ▪ L'hébergement ▪ Les repas ▪ Les déplacements et dépenses personnelles ▪ Les frais occasionnés par le stage en entreprise (transport, frais de bouche, etc.) 	

PAIEMENT	
<p>Je suis titulaire d'un diplôme niveau V minimum délivré par le Ministère Français de l'Education Nationale ou de l'Agriculture ou Maritime, ou titulaire d'un DAEU : Durée de la formation 1 034 heures</p> <p><input type="checkbox"/> Je m'acquitte des frais de formation d'un montant de 11 400 € TTC</p> <p>Je ne suis pas titulaire d'un diplôme d'au moins niveau V minimum délivré par le Ministère Français de l'Education Nationale ou de l'Agriculture ou Maritime, ou titulaire d'un DAEU : Durée de la formation 1 254 heures</p> <p><input type="checkbox"/> Je m'acquitte des frais de formation d'un montant de 14 210 € TTC</p> <p>Si le candidat est admis à la session d'Août 2012, celui-ci doit faire parvenir à l'ENSP au plus tard le 15 Juillet 2012 un acompte de 1 300 €. Le règlement du solde devra intervenir avant la rentrée. Une solution de paiement adaptée peut être envisagée à titre exceptionnel (prière de contacter la direction des admissions de l'ENSP pour en étudier les modalités).</p> <p>Renseignez-vous sur les modalités de paiement décrites dans les conditions générales de vente. Seuls les paiements par chèque ou virement bancaire sont acceptés. Les coordonnées bancaires de l'ENSP sont :</p> <p>BANQUE : BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS ETABLISSEMENT: 10207 GUICHET : 00090 N° DE COMPTE : 2125327634 CLE RIP : 26 IBAN : FR76 1020 7000 9021 2153 2763 426 ADRESSE : SWIFT : CCBPFRPPMTG</p>	

CONDITIONS DE VENTE	
<p><input type="checkbox"/> Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente, ci-jointes, concernant mon inscription à la formation au CAP Pâtisserie de l'ENSP et en avoir accepté les termes. Je déclare sur l'honneur que les informations fournies dans ce formulaire sont exactes et que les documents justificatifs joints sont authentiques. Je suis conscient que toute information incomplète ou inexacte peut porter préjudice à mon inscription. Dans le cas de mon admission au CAP Pâtisserie de l'ENSP, je m'engage à me soumettre au règlement intérieur de l'école.</p>	

Date :

Signature (précédée du nom et de la mention « Lu et approuvé »)

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Clause générale :

Toute inscription au C.A.P¹ / C.C.A² implique de votre part l'acceptation des présentes conditions et le respect du règlement intérieur de l'Ecole Nationale Supérieure de la Pâtisserie (E.N.S.P). De ce fait, aucune clause contraire, additionnelle ou modificative ne pourra être opposée à l'école que si la direction l'a expressément acceptée.

Objet :

L'E.N.S.P. prépare à l'obtention du C.A.P / C.C.A. dans ses locaux ou dans des lieux appropriés. Le contenu, la forme, les prix ainsi que les planifications de ce diplôme sont définis en vigueur au moment où il est procédé à l'inscription.

Les présentes conditions générales, le dossier d'inscription signé des deux parties, le programme du cursus et le devis constituent le contrat entre l'élève et l'Ecole.

Objectif des formations :

Permettre à chaque élève d'apprendre ou de se perfectionner dans le métier de pâtissier et d'acquérir un niveau de qualification élevé en 6 mois.

A l'issue de ce programme, un diplôme de C.A.P / C.C.A. délivré conjointement par l'Education Nationale – Académie de Clermont-Ferrand sera délivré aux élèves ayant passé avec succès l'examen final. Les méthodes pédagogiques employées et le programme sont organisés afin de permettre aux stagiaires de réussir l'ensemble des épreuves.

Public visé :

Les cours s'adressent à toute personne résidant en France ou à l'étranger.

Le programme est particulièrement adapté aux débutants et/ou professionnels de la pâtisserie, et a pour base le référentiel CAP Français.

Conditions relatives au séjour sur le territoire français :

Les personnes, de nationalité autre que française, doivent être à jour et en règle avec les conditions d'immigration française. Pour bénéficier d'un stage pratique en entreprise après la formation à l'école, nous vous conseillons d'obtenir un visa « visiteur longue durée » auprès de l'Ambassade/Consulat de France de votre pays. Dès réception de l'inscription à l'école, nous vous délivrerons une confirmation d'inscription et une attestation permettant l'obtention du visa. Le candidat s'engage à être en possession de toutes les autorisations nécessaires pour toute la durée de la formation lors de son arrivée en France.

Responsabilités - assurances :

Le stagiaire est seul responsable des dommages corporels et/ou matériels causés par lui dans le cadre de la formation effectuée à l'Ecole. A cet égard, chaque élève doit se prémunir d'une assurance couvrant les dommages subis ainsi que ceux causés par lui-même. Une attestation responsabilité civile et individuelle vous sera demandée.

En cas de vol, l'école internationale de pâtisserie ne pourra en aucun cas être tenu responsable de tout dommage ou perte des objets et effets personnels apportés par les élèves.

Droits de propriété intellectuelle et industrielle :

L'école se réserve la possibilité d'utiliser l'image des stagiaires sur des supports utilisés à titre d'outils pédagogiques ou pour illustrer des programmes et brochures.

Le candidat s'engage, pendant et après son stage, à ne pas utiliser le nom « Ecole Nationale Supérieure de la Pâtisserie » ou « E.N.S.P. » à titre de marque, de raison sociale, d'enseigne, ou toute autre utilisation, pour quelque produit ou service que ce soit et ce, sans limitation temporelle ni géographique.

¹ Certificat d'Aptitudes Professionnelles

² Certificat de Compétences Académiques

Informations nominatives :

Les informations et données vous concernant sont nécessaires à la gestion de votre dossier et à nos relations commerciales. Elles peuvent être transmises aux sociétés qui contribuent à ces relations telles que celles chargées de l'exécution des services et commandes pour leur gestion, exécution, traitement et paiement. Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires et ainsi que pour nous permettre d'améliorer et personnaliser les services que nous vous proposons et les informations que nous vous adressons.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Conformément à la réglementation en vigueur, toute demande concernant ces données doit être signée et accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature et préciser l'adresse à laquelle doit vous parvenir la réponse. Une réponse vous sera alors adressée dans un délai de 2 mois suivant la réception de la demande.

Déroulement du stage :

L'enseignement se fera en français. Il est vivement conseillé aux élèves de posséder des notions de français et/ou d'anglais à leur arrivée. L'obligation souscrite par l'Ecole dans le cadre de ses fonctions est une obligation de moyens et non une obligation de résultats.

La formation se déroule dans nos classes ou laboratoires et abordent les points suivants :

- Etude théorique et technique avec supports pédagogiques spécialement élaborés selon les programmes.
- Démonstration et explication du cours par le formateur.
- Organisation dans le travail, mise en place et réalisation complète des fabrications par les stagiaires seuls ou en groupe.
- Synthèse des méthodologies appliquées et des produits réalisés.
- Présentation et dégustation et analyse sensorielle des produits finis.
- Analyse commerciale et étude de prix.
-



Paiement - pénalités :

En cas de paiement total des frais de stage, intervenu avant le début des cours avec le dossier d'inscription dûment rempli et signé, l'inscription sera validée par retour de courrier.

En cas de paiement du seul acompte de 40 %, intervenu 90 jours avant le début des cours avec la demande d'inscription, la confirmation de l'inscription sera validée par retour de courrier sous réserve du paiement du solde des frais de stage au plus tard 1 mois avant le premier jour des cours. En cas d'inscription tardive (moins de 40 jours avant le début du cours) et sous réserve des disponibilités de places, la totalité des frais sera due à l'inscription.

Les frais de formation s'acquittent uniquement en Euro.

Ils peuvent s'effectuer en espèces, par chèque (sous réserve d'encaissement), par mandat ou par virement bancaire.

Si un candidat ne remplit pas les conditions, l'école se réserve le droit de refuser son admission. Dans ce cas, son dossier d'inscription lui sera restitué dans les meilleurs délais, de même que l'acompte versé, sous déduction des frais de dossier, qui restent acquis à l'école, et qui s'élèvent à la somme de 200 €.

Report :

Tout candidat inscrit au C.A.P. / C.C.A peut demander un report de formation, sans pénalité, à condition que sa demande soit faite par écrit au préalable 1 mois avant le début des cours. Ce report est accepté sous réserve de l'organisation par l'école d'autres sessions pendant l'année scolaire qui suit la demande de report. Dans cette hypothèse, les frais de stage applicables, resteront ceux en vigueur à la date de réception de la demande de transfert. La somme versée (acompte ou totalité), sera conservée par l'école au titre des frais de la session de report.

Annulation à la demande d'un candidat :

Un candidat inscrit, qui annule par écrit 3 mois avant le premier jour des cours, pour cas de force majeure ou présentation d'un certificat médical, sera remboursé intégralement des sommes versées, sous déduction faite des frais administratifs s'élevant à 200 €.

Pour toute annulation intervenant entre 1 et 3 mois avant le début des cours, le candidat inscrit reste redevable de 50 % du montant total des frais de formation.

Pour toute annulation intervenant moins d'1 mois avant le début des cours, l'élève reste redevable de la totalité des frais de formation.

Le remboursement sera effectué dans les 30 jours suivant la demande d'annulation.

Annulation à la demande de l'école :

L'E.N.S.P. décline toute responsabilité pour tout manque à ses obligations dû à un cas de force majeure, incluant mais ne se limitant pas aux sinistres, tempêtes, incendies, grèves, etc, interne ou externe à l'entreprise, remettant en cause l'exécution satisfaisante des ses prestations.

En cas d'annulation par l'école d'une session de C.A.P. / C.C.A. en dehors des cas de force majeure, fait d'un tiers ou cas fortuit, elle tentera, dans la mesure du possible, d'en reporter la date. A défaut, l'école indemnisera intégralement le stagiaire.

L'école se réserve le droit de reporter la date d'une session dans l'hypothèse où le nombre de participants inscrits serait inférieur à 8.

Droit applicable - litige :

Le présent contrat est soumis à la loi française. Pour toute contestation résultant de l'interprétation, l'exécution ou la résiliation du présent contrat, il est fait expressément attribution de compétence aux juridictions du lieu du siège social de l'Entreprise, à l'exclusion de tout autre.

Indiquer la mention la mention « lu et approuvé » suivie de votre signature.

« Lu et approuvé »